



Consommation abusive de forfait après un vol de portable

Par **sasa**, le **05/09/2011** à **14:04**

Bonjour,

Je me suis fais voler mon portable vendredi et je viens de recevoir un en cours de consommation de 358 € hors forfait.

J'ai porté plainte et fait suspendre ma ligne mais pas suffisamment tôt apparemment.

J'ai contacté mon opérateur pour la marche à suivre pour que cette consommation ne me soit pas facturée mais pas encore de réponse précise.

Quelles sont mes chances d'obetenir le remboursement de cette consommation ?

Merci d'avance pour vos conseils.